

. Plan de mobilité Site VIOTTE – Besançon : Enquête anonyme préalable sur les habitudes de déplacements des agents

Dans le cadre du projet d'aménagement du nouveau site VIOTTE à Besançon (installation envisagée sur le début d'année 2022), la Région souhaite accompagner les agents concernés dans ce changement, leur apporter des réponses en matière de déplacements et s'engager ainsi dans une démarche de plan de mobilité.

Un plan de mobilité vise à optimiser l'efficacité des déplacements domicile-travail et professionnels des agents afin de diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier.

La Région est accompagnée dans cette démarche par le Cabinet INDDIGO, spécialisé dans toutes les questions relatives à la mobilité des collectivités.

Pour proposer des actions qui amélioreront leur mobilité, nous avons besoin de comprendre les modes de déplacement actuels et à venir de ces agents. C'est pourquoi ils seront très prochainement destinataires d'un questionnaire, qui permettra à chacune et chacun de :

- Donner son avis sur la qualité de ses déplacements (domicile-travail et professionnels),
- Connaître ses pratiques, ses attentes et ses interrogations,
- Permettre une analyse la plus fine possible de la réalité des contraintes/opportunités et disposer des statistiques les plus proches de la réalité possible sur sa mobilité d'aujourd'hui et de demain,
- Permettre à la collectivité d'identifier les leviers d'actions les plus pertinents pour faciliter ses déplacements actuels et futurs.

Ce questionnaire intègre bien sûr la dimension du télétravail étendu dans sa forme finalisée après la réflexion menée depuis septembre 2020 au sein de l'Institution. C'est pourquoi la concertation des agents par ce questionnaire intervient aujourd'hui, dans le contexte d'application du nouveau règlement du travail applicable à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le lien vers ce questionnaire (durée estimée de réponse : 5 minutes) sera transmis par courriel à chaque agent concerné et sera disponible pendant 3 semaines, à compter de fin février (au retour des congés scolaires). A l'issue, une analyse et une restitution des résultats seront assurés avec INDDIGO aux agents. Des ateliers participatifs seront également organisés en avril avec les agents qui le souhaitent pour faire exprimer les attentes et besoins en matière de mobilité et ainsi faire émerger des propositions d'actions pour enrichir le plan de mobilité VIOTTE.

Pour information, parallèlement, un chantier de co-construction du projet d'aménagement des locaux à VIOTTE pour une appropriation optimale des espaces par les agents est mené avec l'accompagnement du Cabinet TETRIS.

Ce chantier est basé sur le principe de la concertation des agents concernés à tous les stades de la réflexion. Des groupes de travail avec les agents qui le souhaitent seront ainsi organisés en février en vue de consolider une expression des besoins en matière d'organisation des locaux et définir ainsi un catalogue d'usage avec les usagers. **En avril**, afin de permettre la projection des usagers dans les nouveaux locaux, un groupe de travail sera organisé afin de traiter des équipements mobiliers et de la définition des thèmes d'ambiance des espaces communs.

Chacun de ces chantiers de co-construction fera bien entendu l'objet de points d'avancements réguliers sur les retours des ateliers et les avancées préconisées en CDS, en CHSCT et en CT

